

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 24/06/2025

DECISION N° 20250624_B_073

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné
à M. VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir donné à M.
GIRODET

Était excusée : Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
**Objet : Convention de mise à disposition d'un local communautaire à passer avec la
commune de Saint Just Malmont**

Le Bureau,

N° 20250624_B_073

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition d'un local communautaire
à passer avec la commune de Saint Just Malmont dans le cadre de la
mise à disposition, à titre gratuit, d'une partie de bâtiment et du terrain
attenant, situé 10 rue du Stade à Saint Just Malmont, en vue de son
utilisation par les services techniques municipaux.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 24 juin 2025



Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250624-20250624_B_073-AU
Reçu le 23/07/2025